



Submitted on: 5/30/2014

25 ans au service de la lecture jeunesse au Sénégal - retour sur l'expérience de lire en Afrique

[25 years developing libraries for young people in Senegal - Feedback from the organization "Lire en Afrique"]

Eliane Lallement

Présidente de l'association Lire en Afrique, directrice de projets, Paris, France
Eliane.lallement@free.fr

Marie Josèphe Devillers

Equipe projets de l'association Lire en Afrique, Paris, France
mjvd@club-internet.fr

Copyright © 2014 by **Eliane Lallement et Marie Josèhe Devillers**. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:
<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Abstract:

La découverte de la réalité sociale du Sénégal des années 1990, est à l'origine de l'association Lire en Afrique, dédiée à la mise en place de bibliothèques orientées vers la jeunesse, en réponse aux demandes reçues de la société civile. Apprentissage du milieu, recherche de solutions adaptées dans une grande pénurie de ressources, expérimentation, modélisation puis généralisation, ces méthodes pragmatiques sont à l'origine de solutions originales, les bibliothèques communautaires intégrées dans un réseau vivant : le réseau autonome des bibliothèques Lire en Afrique.

Keywords: Lecture publique, lecture jeunesse, Sénégal, Association Lire en Afrique.

INTRODUCTION : LA JEUNESSE, POINT FOCAL DU LECTORAT DANS LE SENEGAL D'AUJOURD'HUI

Au Sénégal, 52,7 % de la population a moins de 20 ans, et ces jeunes sont scolarisés à 82 %, selon le 4^{ème} recensement général du Sénégal, publié en mars 2014. C'est dire si la scolarisation de la jeunesse est l'un des grands enjeux de la période, le Sénégal y consacre 41% des dépenses courantes de l'Etat. Au cours des dernières années, le pays a consenti un effort considérable pour implanter des établissements scolaires du préscolaire, au supérieur, sur tout le territoire, avec une forte décentralisation de la carte scolaire. Cet effort a porté surtout sur les constructions et l'affectation d'enseignants. Des établissements privés, tant confessionnels que laïcs, sont venus compléter le dispositif. Le secteur privé accueille par

exemple plus de 50 % des enfants scolarisés dans la région de Dakar. Mais la documentation n'est restée le parent pauvre. Le prix des livres et leur diffusion restreinte (Dakar et quelques grandes villes) en font un objet rare et cher, inabordable pour la grande majorité des populations, aussi le seul moyen d'accéder aux livres passe-t-il par les bibliothèques.

Les résultats aux examens ne sont pas au rendez vous. L'efficacité du système scolaire est sans cesse remise en cause, une réflexion nationale a été lancée pour tenter d'y remédier. Mais l'existence de bibliothèques change la donne, il suffit d'une bibliothèque, disposant de collections adaptées pour que les performances scolaires des élèves qui la fréquentent s'améliorent.

L'EXPERIENCE DE L'ASSOCIATION LIRE EN AFRIQUE AU SENEGAL

I - 1989 – 1997 : DE LA DECOUVERTE A L'EXPERIMENTATION

Lors d'un séjour à Yoff au Sénégal, en 1989, hébergées dans une famille, nous découvrons la réalité scolaire. Les enfants parlent lébou au quotidien, fréquentent très jeunes l'école coranique en langue arabe et entrent au CP où l'enseignement est dispensé en français.

Un enseignant, nous fait visiter son école : 120 élèves dans la classe, 4 enfants par tables bancs, pas de supports écrits en dehors du tableau noir. Dans les cahiers des élèves, fautes d'usage, absence de syntaxe et de césure au bon endroit : 90 % d'échec au concours d'entrée en 6ème en sont la conséquence. Pour lui, une seule solution : disposer d'une bibliothèque. Instruites par les yoffois du peu d'avenir des enfants non scolarisés, nous décidons de répondre favorablement à sa demande. Mais conscientes de la nécessité d'obtenir l'assentiment des populations et de leurs autorités avant d'engager toute initiative, nous décidons d'adhérer à l'association des ressortissants yoffois en France (ARYF) dont le programme comporte justement un projet de bibliothèque à Yoff. La première bibliothèque est créée en 1990 dans l'école 3 du village, avec 600 livres jeunesse.

La jeunesse estudiantine yoffoise nous implique alors dans son propre projet de bibliothèque de lecture publique et la Bibliothèque Ousmane Sembene de Yoff (BOSY) voit le jour en 1992 au foyer des jeunes, avec 3000 livres. Ce projet a été géré, de bout en bout, en partenariat avec eux de façon pragmatique :

- les locaux : la bibliothèque est installée au foyer des jeunes, mais va devenir autonome dans sa gestion ;
- les équipements : notre association subventionne les rayonnages fabriqués localement par les artisans menuisiers ;
- les collections : les livres sont collectés dans les bibliothèques partenaires en France plus quelques achats sur fonds propres ;
- la gestion : les jeunes tentent, en vain, d'obtenir du maire de Dakar un fonctionnaire municipal pour la gérer. A défaut, ils s'impliquent dans sa gestion sur un mode bénévole et sous forme de permanences ;
- une méthodologie de gestion : en travaillant ensemble, bénévoles sénégalais et françaises, une méthode de gestion est adoptée, testée, puis généralisée.

Vingt deux ans plus tard, la Bibliothèque Ousmane Sembene fonctionne toujours, grâce à l'équipe bénévole, toujours renouvelée, constituée d'une vingtaine d'adolescents. Cette expérience de lieu culturel, géré en direct par la jeunesse, riche en initiatives, a marqué profondément la jeunesse yoffoise et généré de très belles carrières parmi ceux qui l'ont fait

vivre où fréquentée. Les témoignages de réussite des anciens, maintenant adultes, montrent leur bonne insertion sociale.

Une troisième bibliothèque voit le jour en 1995 : la bibliothèque « Aminata Sow Fall », installée à l'école 2 sur un projet école, piloté et porté par son directeur, avec 5000 ouvrages jeunesse, dans un local neuf financé par l'association. Celle-ci conduit aussi d'autres actions dans le village (rénovation du dispensaire, envoi de médicaments à l'hôpital Philippe Senghor, envoi de manuels au collège, aide aux ASC, etc.). Par souci d'efficacité, l'une d'entre nous en devient la vice présidente. Nous y passons chaque année un mois, à travailler quotidiennement avec les bibliothécaires, apprenant à concilier les façons de faire, les conceptions et nos exigences de rigueur dans la gestion.

LEÇONS TIREES DE CETTE EXPERIMENTATION

1- Une bibliothèque dans une école n'offre pas la garantie d'un bon fonctionnement ni la pérennité des collections.

La première bibliothèque, à l'école 3, a perdu tous ses livres en moins de 2 ans, faute de rigueur dans la gestion des prêts : les livres prêtés n'étaient pas récupérés par les enseignants qui en assuraient la gestion. Si la bibliothèque Aminata Sow Fall, créée à l'école 2, a bien fonctionné pendant toute la période où son promoteur, le directeur d'école, est resté en poste, elle a survécu difficilement à son départ à la retraite. Son successeur l'a en effet fermée pendant 3 ans, dans une partie de bras de fer avec l'Education Nationale en vue d'obtenir le détachement d'un enseignant pour la gérer. Mécontentes, les autorités traditionnelles du village en ont demandé et obtenu le remplacement. Un enseignant, monsieur Sow, s'est alors mobilisé pour la faire fonctionner en dehors de ses heures de cours. Seuls ses 120 élèves la fréquentaient (sur 1 500 élèves de l'école) avec succès, puisqu'il obtenait régulièrement 100 % de réussite au certificat de fin d'étude et à l'examen d'entrée en 6°. Malheureusement, après son départ, la fréquentation de la bibliothèque a périclité dans le désintérêt le plus total.

2- Les livres doivent répondre aux besoins des lecteurs

Les lecteurs des bibliothèques appartiennent, dans leur immense majorité, au public scolaire, élèves et étudiants et quelques enseignants. Ils viennent d'abord pour la lecture prescrite : œuvres au programme, manuels scolaires, annales, usuels. Après quelques années d'accoutumance, les lecteurs vont aller vers la lecture loisirs, la lecture culture. En revanche, pour ceux qui sont en contact avec les livres dès leur plus jeune âge, la lecture loisirs leur est spontanée et durable.

Toute bibliothèque, au Sénégal, doit offrir à ses lecteurs, un rayon scolaire et parascolaire conséquent, produit d'appel par excellence, complété par une riche collection d'ouvrages de lecture jeunesse, le second grand domaine des collections.

3- Les lecteurs peuvent gérer les bibliothèques avec une grande efficacité

Les bibliothécaires de la BOSY à Yoff ont tiré très tôt le bilan de leur gestion :

- les bibliothécaires bénévoles sont la seule réponse possible pour faire fonctionner un tel lieu culturel en l'absence de moyens institutionnels pour financer un salaire, sans augmenter la cotisation des adhérents ;

- bibliothécaires et lecteurs appartiennent au même milieu et aux mêmes classes d'âge, ce qui crée une grande connivence entre eux et fait de ce lieu un espace attractif et animé : on y vient aussi pour rencontrer ses amis ;
- la bibliothèque est appropriée par les lecteurs, elle est leur bien, ils en respectent et protègent les collections avec un soin jaloux ;
- une ouverture selon un horaire restreint polarise les lecteurs en un lieu central et donne naissance à de multiples initiatives autour de la lecture.

4- les ouvrages appartiennent à Lire en Afrique et sont mis à disposition du projet

Pour sécuriser les ouvrages et protéger les bibliothécaires d'éventuelles pressions, le fonds documentaire reste la propriété de Lire en Afrique qui doit donner son accord explicite à tout changement d'affectation des collections. Cette disposition introduite dès 1995, en réponse à un problème concret, a montré son efficacité dans plusieurs situations délicates. Elle a aussi concrétisé le lien solide entre l'équipe Lire en Afrique et l'équipe des bibliothécaires, œuvrant ensemble dans la durée au développement du projet initial, en rupture avec les pratiques habituelles où les bailleurs s'éclipsent, la cérémonie de remise des dons achevée.

II - 1997 - 2005 : CREATION D'UNE ASSOCIATION DEDIEE ET EXPORTATION DU MODÈLE YOFFOIS

Deux projets conduits à Yoff, se voient récompensés par le prix des bibliothèques partenaires, créé en 1993 par l'association Culture et Développement et soutenu par le Ministère de la Coopération Française. Lors de sa première édition, en 1993, le premier prix est attribué à la bibliothèque Ousmane Sembene de Yoff, puis, pour la seconde édition, en 1995, à la bibliothèque jeunesse Aminata Sow Fall, avec un prix spécial. La qualité des projets est connue et reconnue. Fortes de cet acquis, nous déposons des demandes de financement pour les projets des autres localités. Malgré ce début de notoriété, aucune de nos demandes d'appui ne trouve le moindre écho : ni au Ministère de la Coopération en France, ni à l'ambassade de France au Sénégal, ni à la Direction du Livre et de la Lecture au Ministère de la Culture du Sénégal, ni à l'O.I.F.

La conclusion s'impose : aucune institution ne souhaite soutenir la création de bibliothèque. Localement, les collectivités territoriales ne prennent en charge ni les salaires, ni les équipements. Or le besoin est là, fondamental, il est indispensable d'aider ces jeunes à disposer de livres gérés par le biais d'une bibliothèque. C'est avec nos seuls moyens, d'association et personnels, que nous répondrons à leurs demandes en adoptant un budget de fonctionnement zéro et un budget d'investissement ramené au strict minimum.

La Bibliothèque Ousmane Sembene de Yoff fait des émules dans les villages environnants qui nous sollicitent à leur tour. Nous créons alors Lire en Afrique, association dédiée à la mise en place de bibliothèques, nous affranchissant ainsi de la tutelle de l'association des yoffois. Les demandes affluent, Ouakam et N'gor d'abord, puis, de proche en proche, Rufisque, Bargny, Sebikotane, Keur Massar, Dagana, Matam, N'dande, Thiaroye,...

L'expérience de la BOSY qui, 5 ans après sa mise en place, continue de fonctionner sur le mode du bénévolat nous encourage à proposer ce modèle, à tous ceux qui nous sollicitent : ce qui est possible à Yoff doit bien l'être dans les autres localités. Pour toute nouvelle demande, une réunion à Yoff, dans la bibliothèque Ousmane Sembene, permet aux demandeurs de se rendre compte, visuellement, de la nature des livres proposés, du volume occupé par les

collections, des mobiliers indispensables et de l'apparence d'une bibliothèque. Discuter avec les bibliothécaires de Yoff, leur donne aussi confiance en leur capacité à réussir ce projet.

Pour vulgariser ces bonnes pratiques, le mode de gestion est codifié, publié sous forme de brochures illustrées des meilleurs pratiques tels les bilans auto-évaluatifs produits par les bibliothèques du réseau.

En 1999, le maire de Dagana, nouvellement élu, sollicite Lire en Afrique pour fournir les collections de la bibliothèque du centre culturel qu'il vient de faire construire dans sa localité. Engagées pour la première fois dans un partenariat avec une collectivité locale, nous rédigeons la charte Lire en Afrique, toujours utilisée aujourd'hui, qui définit les obligations des trois parties : Lire en Afrique, le collectif de gestion et le propriétaire du local (mairie, foyer des jeunes, communauté, etc.).

BILAN DE CETTE DEUXIEME PERIODE

1- La bibliothèque potentialise le système scolaire

Partout où une bibliothèque est installée, équipée en livres adaptés, gérée avec rigueur et connue du public, les résultats scolaires s'améliorent : meilleure compréhension des cours, moins de redoublement, réussite aux examens, réussite aux concours. En un mot, la bibliothèque potentialise le système scolaire. Malal Diallo, enseignant en Français au CEM de Simbandi Balante en est convaincu: « j'avais demandé ma mutation pour me rapprocher de ma famille à Kolda, l'arrivée de la bibliothèque Lire en Afrique en 2007 m'a fait changer d'avis. Les élèves raisonnent plus vite, comprennent mieux. Là où il me fallait deux heures pour expliquer un concept, une demi heure suffit. Avec mes collègues, en réunion pédagogique, nous avons revu nos pratiques et fait une place à la bibliothèque comme centre de ressources pour les recherches des élèves ».

2- La demande de bibliothèque est immense et ne trouve pas de réponse institutionnelle

Vingt bibliothèques ont été mises en place par Lire en Afrique pendant cette période de 8 ans : après Ouakam, ce furent Sebikotane, Bargny, Keur Massar, Dagana, Matam, N'dande, Thilmakha, Thiaroye, Niaga, Dioffior CEM et foyer, Meckhé, Loul Sessene école élémentaire et maison des jeunes, Tivaouane, Pikine, Fimela, Mlomp, Kagnobon.

3- La bibliothèque communautaire constitue une réponse pragmatique aux besoins des lecteurs

Une bibliothèque, ce n'est pas un bâtiment, ce sont des livres adaptés, des lecteurs et une équipe de gestion

Conscientes du besoin, confrontées à des demandes émanant de partout, ne trouvant aucune source de financement, ni pour l'investissement initial, ni pour le fonctionnement, nous inventons la bibliothèque communautaire. La recette en est simple et tient en 4 points :

Le bénéficiaire est à l'origine du projet, il fournit des locaux à usage exclusif de bibliothèque et les équipe de mobilier adapté :

Les demandes de bibliothèques sont toujours des projets portés par une localité et jamais des projets initiés par Lire en Afrique, ce qui garantit la prise en charge future du fonctionnement.

Au Sénégal, les locaux disponibles existent : des centres culturels, des foyers de jeunes comportent souvent une salle destinée à la bibliothèque mais les collections n'ont jamais été procurées ; les locaux des projets achevés, les anciennes maisons communales ou dispensaires désaffectés, les espaces des nouvelles maisons des communautés rurales, autant de solutions qui, moyennant des adaptations peu coûteuses, permettent l'implantation rapide de la bibliothèque en s'exonérant de l'étape onéreuse de construction. Pour les équipements mobiliers, Lire en Afrique fournit un modèle de rayonnages à l'usage des menuisiers locaux.

Lire en Afrique est partie prenante des projets, dans le cadre d'une convention. Lors de la visite préalable, Lire en Afrique valide la faisabilité du projet. Il s'agit de rencontrer toutes les autorités de la communauté (administratives, traditionnelles, éducatives), d'évaluer le lectorat potentiel à partir des établissements scolaires de la localité ; d'explicitier les modes d'intervention, le contenu des dotations et répondre aux questions. La charte de fonctionnement est présentée et remise au responsable du projet, qui devient l'interlocuteur privilégié de l'association. Lire en Afrique apporte sa capacité à constituer un fonds documentaire adapté aux besoins et se charge de la formation initiale, exclusivement centrée sur les connaissances et savoirs faire nécessaires à la gestion efficace d'une bibliothèque de proximité, animée par des bénévoles qui n'y consacrent que quelques heures par semaine. Lire en Afrique accompagnera ensuite la bibliothèque sur le long terme et l'intégrera à son réseau.

Des volontaires s'engagent à gérer la bibliothèque bénévolement.

Puisqu'aucune institution n'accepte de rémunérer le bibliothécaire, soit les lecteurs, sur de fortes cotisations, lui assurent un salaire, soit la gestion est bénévole. C'est cette seconde option qui a été choisie par Lire en Afrique pour permettre l'accès à tous, sans barrière financière: Une équipe de bénévoles, sur un engagement restreint de 2 à 3 H chacun par semaine, doit s'engager à gérer la bibliothèque ouverte sous forme de permanences.

Les bibliothécaires nouvellement formés installent la bibliothèque, la font vivre en gestionnaires responsables et l'insèrent dans le tissu social local.

Les bénéficiaires installent la bibliothèque : préparation des livres, enregistrement dans le registre d'inventaire, classement sur les rayonnages. Pour cette opération, un regroupement de jeunes s'organise autour des bibliothécaires formés et c'est le début du collectif de gestion. Ils mettent au point leurs outils de gestion, préparent les registres (registre des prêts, des adhérents, fiche d'engagement, etc.), et, étape importante, rédigent le règlement intérieur et l'affichent. Ce document consacre leur engagement vis à vis des lecteurs et concrétise l'accord du collectif sur le mode de fonctionnement le mieux adapté à leur localité.

Les bibliothécaires, seuls responsables, assurent les permanences aux heures indiquées par le règlement intérieur, accueillent les lecteurs et les conseillent, tiennent les registres, reclassent et entretiennent les ouvrages rendus, etc. Bien que toutes les bibliothèques reçoivent à peu près les mêmes types de livres en qualité et en quantité et bénéficient de la même formation, chacune à sa personnalité, liée à la qualité de l'équipe de gestion, à son implication, à celle des enseignants et aux pratiques sociales des populations de la localité.

L'ouverture au public s'accompagne d'une opération de promotion. Les établissements scolaires informés sont invités à passer des conventions avec la bibliothèque. Bien souvent, la bibliothèque est la seule infrastructure culturelle de la localité. Y convergent les personnes les plus investies socialement, de multiples initiatives y naissent: aide aux devoirs, cours de vacances, club de poésie, d'anglais, etc. Consulté, invité aux diverses manifestations à caractère culturel, le bibliothécaire devient rapidement une personne ressource dans la

localité. La bibliothèque est visitée par les «intellectuels», fonctionnaires en poste, autorités administratives et politiques qui proposent sa découverte à leurs invités comme richesse notable de la localité. Dans certains endroits, les inspecteurs d'académie organisent des réunions pédagogiques à proximité pour y recourir et présenter les ouvrages pédagogiques à leurs stagiaires (c'est le cas par exemple en Casamance et dans le Sine Saloum).

4- La bibliothèque communautaire fédère les différents besoins de lecture dans une infrastructure unique

Le choix de Lire en Afrique d'implanter une seule bibliothèque par localité, plutôt que de créer une bibliothèque par établissement scolaire, répond à un souci d'optimisation des ressources. Etant donné le nombre de jeunes de moins de 20 ans, les écoles publiques et privées se comptent par dizaine. Les ressources sont rares, tant en ouvrages, locaux et équipements mobiliers qu'en possibilité de gestion. Les bibliothèques que propose Lire en Afrique fédèrent, en un espace unique, les différents besoins de documentation de la population. Dans ce lieu vivant, se côtoient et s'entraident les élèves de tous les établissements scolaires de la zone, ainsi que leurs professeurs et les autres catégories de la population. Cette formule, très efficace, s'avère largement plus économique que de doter chaque établissement scolaire d'une bibliothèque.

La bibliothèque communautaire offre aussi la découverte dans la liberté. Souvent les bibliothèques scolaires sont mises au strict service de l'école et de son programme. Elles appauvrissent la ressource, la lecture y devient une matière supplémentaire gérée comme les autres matières avec choix du livre par l'enseignant, batterie de questions et contrôle de compréhension. De plus, fonctionnant selon le rythme scolaire, elles sont fermées pendant les vacances scolaires (gare aux termites pendant l'hivernage, seules à fréquenter la bibliothèque). Les bibliothèques de lecture publique offrent au contraire des collections et des usages plus variés, sont ouvertes pendant les vacances scolaires et fonctionnent en dehors de la pression de l'école et de ses contrôles, encourageant la lecture.

5- Le dynamisme et la pérennité des bibliothèques reposent sur la coordination

Les visites annuelles de terrain : Lire en Afrique s'impose de visiter chaque bibliothèque une fois par an, ou plus souvent en cas de difficultés particulières. Pour la pérennité des collections et le maintien d'un niveau de gestion correct, ces visites sont indispensables. Si une dérive est constatée, il est toujours possible d'intervenir au delà des bibliothécaires pour remettre la bibliothèque sur les rails d'un fonctionnement acceptable. Cette visite annuelle est vécue comme un temps fort auquel les bibliothécaires se préparent (rangement préalable, préparation des documents de synthèse, information des personnes désireuses de rencontrer Lire en Afrique). Elles maintiennent le lien, préviennent le découragement et forgent la conscience de l'appartenance à un réseau.

Les séminaires annuels d'évaluation : un outil de gestion du réseau des bibliothèques. A l'origine, avec Yoff comme seul périmètre d'intervention, le fonctionnement s'inspirait des us et coutumes de ce village lébou à très forte organisation traditionnelle. Le besoin de coordination s'est fait sentir avec la multiplication des implantations. Nous organisons donc, dès 1997, une réunion annuelle de concertation entre les bibliothèques. Son succès nous étonne, toutes les bibliothèques tiennent à y participer, y compris celle de Matam qui n'hésite pas à affronter 2 jours de transport inconfortable pour une rencontre qui dure une petite journée. Ce séminaire annuel est, depuis lors, devenu une institution, il matérialise et fait

exister le réseau des bibliothèques Lire en Afrique. Avec l'afflux des nouvelles bibliothèques, il sera scindé en trois séminaires régionaux à Dakar, Ziguinchor et Kaolack.

Des formations initiales des bibliothécaires orientées vers la pratique : Au début, la formation se faisait sur le tas, en compagnonnage, lors de la mise en place de la bibliothèque. Puis, devant le nombre de bibliothèques à installer, la méthode change. La formation est diffusée lors d'un stage d'une semaine en résidentiel, au cours duquel les candidats bibliothécaires découvrent les différentes notions et savoirs faire qu'ils auront à mettre en œuvre. Le contenu de ces formations, soigneusement étudié, couvre tous les aspects du poste de travail mais rien que ces aspects. Le stage fait la part belle à la découverte des livres de la dotation, aux outils de gestion, aux aspects pratiques de l'installation de la bibliothèque et des livres sur les rayonnages, à l'organisation et au classement, à l'accueil dans la bibliothèque, à la médiatisation des livres auprès des lecteurs, à la promotion de la lecture auprès des prescripteurs (établissements scolaires et mouvement associatif) et à l'établissement des statistiques de fréquentation avec le bilan annuel d'autoévaluation.

La méthode participative adoptée, où, installés en cercle, chacun est invité à s'exprimer, est très appréciée des stagiaires. La plupart d'entre eux, ne sont jamais entrés dans une bibliothèque, ou même, n'ont jamais vu de livres en dehors des manuels utilisés durant leur scolarité. Même le mot bibliothèque ne recouvre rien de précis. Il est donc indispensable de les mettre en confiance, de ne pas les rebuter avec des tâches administratives sans impact sur la fréquentation ou des pratiques propres aux bibliothèques institutionnelles. Cette méthode, où ils découvrent ensemble, les notions qui leur semblent ensuite aller de soi, est une grande trouvaille. A l'issue du stage, ils partent prêts à affronter, seuls, la mise en place et l'ouverture de la bibliothèque au public.

Le choix de la formule du séjour en résidentiel vise plusieurs objectifs :

- faciliter l'assiduité au stage, le respect des horaires, par le choix du lieu ;
- plonger les bibliothécaires dans un domaine nouveau par immersion totale ;
- Créer un collectif de travail et favoriser les relations de proximité entre les bibliothécaires et entre ces derniers et les animatrices de Lire en Afrique. Ils seront les interlocuteurs privilégiés de l'association pendant de longues années, il est important d'établir des relations plus personnelles.

III - DE 2006 A AUJOURD'HUI : ACCELERATION DES REALISATIONS : 50 NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES EN 8 ANS

Une inflexion de l'activité se fait jour à partir de 2006, sous l'effet de plusieurs facteurs favorables :

- l'une des deux animatrices prend sa retraite professionnelle anticipée, consacre plus de temps à l'association et augmente son temps de présence au Sénégal. Elle est suivie, quatre ans après, par la seconde animatrice ;
- la Région Ile de France accorde des subventions à une association partenaire pour des projets au Sénégal dont va bénéficier Lire en Afrique ;
- Lire en Afrique reçoit un soutien de la Région Ile de France pour des projets à réaliser dans la région de Dakar ;
- Lire en Afrique s'organise pour trouver des locaux au Sénégal où traiter les livres, les réceptionner et les dispatcher, facilitant grandement les tâches de logistique.
-

1. L'institution se tourne vers Lire en Afrique comme solution pour répondre aux besoins de lecture publique

La Ville de Dakar sollicite Lire en Afrique pour équiper ses 19 centres culturels. Lire en Afrique avait installé; en direct avec les populations, des collections dans les locaux de certains de ces centres culturels à Yoff Extension (2004), Ouakam (1997), Point E (2006). Dès 2007, La Direction de l'Education et la Culture à la Ville de Dakar, constatant la qualité des dotations mises en place, comparée à la piètre qualité des dons reçus en vrac, sollicite Lire en Afrique pour équiper le reste des centres culturels des 19 communes d'arrondissement. Lire en Afrique accepte, et, en 2009 dans le cadre d'un projet de relance, équipe 3 d'entre eux de collections nouvelles à Derclé, Parcelles Assainies et Sacré Cœur, suivis en 2010, par Cambérène et Fass. La coopération avec la ville de Dakar se fonde ensuite dans le projet de la région, englobant les 4 départements : Dakar, Pikine, Guediawaye et Rufisque.

La région de Dakar, partenaire de la Région Ile de France sollicite Lire en Afrique en 2003 puis en 2010 pour une étude sur la situation de la lecture publique dans la région assortie d'un plan d'action

En 2010, Lire en Afrique, actualise son étude de 2003, sur le besoin de lecture en région de Dakar. Cette étude, assortie d'un plan d'action, est validée par le Conseil Régional de Dakar en Février 2011. En Juin 2011, une convention lie les deux régions pour créer des bibliothèques de proximité dans la région de Dakar, à raison de 1 par commune d'arrondissement (46 communes) et animer ce réseau, via une centrale des bibliothèques, dirigée par un directeur. Lire en Afrique est choisie comme opérateur pour fournir les dotations de 3 bibliothèques chaque année et accompagner le directeur de la centrale dans ses missions d'animation, de dynamisation du réseau et de gestion des dotations. Cette convention triennale n'aura en fait duré qu'une seule année, suite à des retards dans sa mise en place, auxquels s'ajoute la suppression des régions au Sénégal avec la réorganisation administrative en 2014. Pour l'instant, la suite à donner à ce beau projet n'est pas arrêtée.

La Direction du Livre et de la Lecture oriente les demandes qu'elle reçoit vers Lire en Afrique

Les demandes de bibliothèques reçues par la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture et du Patrimoine) sont routées vers Lire en Afrique par la gestionnaire des bibliothèques régionales. Elles sont traitées comme tout projet de bibliothèque communautaire, avec les mêmes critères de sélection.

Tout récemment, les centres culturels régionaux des dernières régions créées : Kaffrine, Sedhiou et Kedougou ont sollicité Lire en Afrique pour pouvoir bénéficier de dotations. Elles ont eu l'occasion de découvrir les collections mises en place dans les bibliothèques Lire en Afrique de leur région : Tiaré et Birkelane visitées par l'équipe de Kaffrine, Djiredji par celle de Sedhiou. Nous sommes en discussion avec le Directeur du Livre et de la Lecture pour définir l'attitude à adopter face à ces demandes qui concernent le périmètre direct de sa direction, sachant que Lire en Afrique, par principe, n'intervient pas là où une autre organisation gère déjà des projets de bibliothèque.

2. Lire en Afrique initie des actions en faveur de développement de la lecture

En parallèle au développement quantitatif du nombre de bibliothèques, Lire en Afrique s'attache à développer la lecture sur le plan qualitatif au moyen de 3 vecteurs.

- **Les formations thématiques** : Sur le constat du faible niveau de connaissances des livres, Lire en Afrique organise des stages de formation des bibliothécaires sur les contenus : stage de formation à la lecture jeunesse et à l'animation autour du livre jeunesse ; stage de formation au documentaire scientifique et à l'expérimentation scientifique ; stage de mise en mains des nouvelles dotations afin de présenter les contenus des livres et leur usage.
- **Les campagnes de promotion de la lecture** : En 2006, une opération d'envergure touche l'ensemble des bibliothèques du réseau Lire en Afrique, avec une dotation nouvelle de 600 livres comprenant 250 titres de littérature africaine, 150 titres de littérature jeunesse des éditeurs africains complétés de 200 titres de littérature jeunesse et ouvrages parascolaires. Pour donner plus de solennité à cette action, les nouvelles dotations sont remises au cours d'une cérémonie qui se déroule à Joal, lors des manifestations organisées pour l'anniversaire de Leopold Sedar Senghor. Des outils de promotion de l'action sont attribués à chaque bibliothèque pour attirer les jeunes (stylos, affiches, pagne, etc.). Des objectifs ont été fixés aux bibliothécaires : doubler la fréquentation en mettant en œuvre des stratégies laissées à leur initiative. Un séminaire d'évaluation organisé un an après rencontre un grand succès. Pas moins de 60 initiatives différentes ont été recensées et les résultats sont au rendez vous. Des prix sont remis aux bibliothèques ayant obtenus les meilleurs résultats et à celles qui ont mis en œuvre les initiatives les plus originales. Meckhé a reçu le premier prix avec un triplement de ses prêts. Cette bibliothèque a maintenu ses performances et obtenu le premier prix de Lire en Afrique trois années consécutives avant d'être détrônée par les bibliothèques de Casamance : Simbandi Balante et Mlomp. Depuis cette date, chaque année, dans la mesure du possible, une dotation nouvelle est distribuée portant sur une thématique particulière afin de diversifier les centres d'intérêt et de compléter les collections régulièrement et méthodiquement.
- **L'attribution du prix d'excellence** : Chaque année, sur la base des bilans annuels, la bibliothèque ayant obtenu les meilleurs résultats de tout le réseau (fréquentation et prêts) se voit décerner le prix excellence au cours d'une cérémonie avec remise d'un trophée : une pirogue miniature fabriquée par un charpentier yoffois, où le peintre en lettres a soigneusement inscrit l'année et le nom de la bibliothèque primée.

CONCLUSIONS DE LA PERIODE

1- -La demande explose et l'institution reste sourde

Trois phénomènes conduisent à une véritable explosion des demandes de bibliothèques :

La décentralisation de la carte scolaire : Partout de nouveaux collèges et lycées sortent de terre. En zone rurale, les classes sont mêmes installées dans des abris provisoires, en paille, dans l'attente de financements pour une construction en dur. L'Etat affecte les enseignants et les parents d'élèves se mobilisent alors pour trouver des supports écrits et beaucoup de demandes d'implantation de bibliothèques parviennent ainsi à Lire en Afrique.

Les collectivités territoriales s'équipent d'infrastructures socioculturelles : Le ministère de l'équipement invite les collectivités territoriales à s'équiper d'infrastructures socioculturelles sur financement de la Banque Mondiale. Ces complexes sont tous munis d'une salle à usage de bibliothèque mais sans collections et sans mobilier adapté. De même, les coopérations bilatérales construisent des complexes multifonctionnels, telle la coopération

allemande qui a livré, en 2012, à Pikine, 4 complexes multifonctionnels, tous pourvus d'une salle dédiée à une future bibliothèque. N'y manquent que les livres.

L'extension du réseau Lire en Afrique sur le territoire du Sénégal : Chaque nouvelle bibliothèque implantée est rapidement connue dans les environs, en particulier des enseignants, et les villages voisins cherchent à obtenir, eux aussi, une bibliothèque dans leur localité et sollicitent l'association.

La Direction du livre et de la Lecture, à notre connaissance, n'a pas élaboré de programme pour faire face à cette nouvelle donne et semble même ignorer l'importance de la demande sociale.

2- Au Sénégal, il n'y a pas de budget pour la lecture publique qui n'est pas considérée comme une activité relevant de la culture

Au Sénégal, le livre est lié à l'école, pas à la culture. Si bien que les budgets culturels ne vont jamais aux livres ou aux bibliothèques. Les budgets culturels sont plutôt orientés vers le spectacle vivant et les grandes rencontres internationales. Ce qui est vrai au niveau national, se retrouve au niveau local et les bibliothécaires le font remarquer : sur leur budget culturel, les communes accordent des subventions pour les navétanes (rencontres de football) et pour l'organisation de séances de chants religieux, jamais à la bibliothèque.

3- Impact social des bibliothèques communautaires : les bibliothécaires témoignent

Témoignage du Dr. Mactar FAYE - Enseignant-Chercheur à l'Université Alioune Diop de Bambey Sénégal en 2013

« Je tiens à vous remercier en tant que membre fondateur en 1997, de la bibliothèque « Lire en Afrique » de Ouakam, baptisée Bibliothèque Issa Samb (B.I.S.O.) et en tant que parent d'élèves inscrits dans cette bibliothèque...

. ...Après vous avoir perdu de vue pendant plus d'une dizaine d'année, c'est au restaurant le Régal à Ouakam que nos chemins se sont croisés à nouveau. Comme toujours, vous aviez rendez-vous avec une personne de Casamance pour discuter de l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque. Vous aviez le même enthousiasme que celui affiché 20 ans plutôt lors des discussions pour l'ouverture d'une bibliothèque à Ouakam. C'est impressionnant.

Lors de cette rencontre, vous m'avez informé qu'avec Pape Wade, vous avez réussi à faire redémarrer la bibliothèque Issa Samb de Ouakam . Dès le lendemain, je me suis rendu sur les lieux pour inscrire mes enfants. Ma surprise à été grande. J'ai trouvé une bibliothèque propre et bien aménagée, une bibliothèque bien équipée avec beaucoup d'ouvrages de références. Le fond documentaire de la B.I.S.O. est même plus riche que celui de l'Institut Français de Dakar. Ce qui me semble bizarre. Mais bon !

C'est le lieu de rendre un vibrant hommage à Pape Wade pour le travail colossal qu'il abat bénévolement pour maintenir sur pied cette bibliothèque. Son engagement pour l'épanouissement intellectuel de la jeunesse sénégalaise en général et ouakamoise en particulier mérite d'être salué.

Je termine par vous dire que si votre objectif de départ était de permettre à des milliers de Ouakamois d'affirmer « moi, je lis », sachez que cet objectif est largement atteint. Ce que vous savez moins et que je souhaite partager avec vous, c'est qu'en installant une bibliothèque à Ouakam vous avez permis à des centaines de jeunes d'accéder au savoir et aux plus hautes sphères de décision dans ce pays. Soyez en remerciées. »

4- Impact de la gestion d'une bibliothèque sur leur développement personnel :les bibliothécaires témoignent

Témoignage en 2010 de Alioune Gueye, bibliothécaire à la bibliothèque Ousmane Sembene de Yoff, (BOSY).

« La bibliothèque est un cadre où naissent beaucoup d'initiatives. A Yoff, à la Bibliothèque Ousmane Sembene (BOSY), l'initiative la plus marquante, pour moi, fut la parution d'un journal pendant 10 ans, dont j'étais l'un des rédacteurs avant de devenir rédacteur en chef pendant les 3 dernières années. C'était une initiative de la BOSY, partagée par la communauté et par la mairie. Ce projet s'est arrêté parce que, à un moment donné, il dépassait tout simplement nos capacités. Le dernier format était un tabloïd alors que nous avons commencé par des photocopies. La bibliothèque est un terrain propice aux initiatives, mais c'est aussi un point de relais communautaire. Quand vous avez besoin d'une personne, d'un profil, vous ne le cherchez nulle part ailleurs qu'à la BOSY et ça la mairie le sait, tout le monde le sait. La bibliothèque est un creuset, un laboratoire vraiment fécond où on trouve tout ce qu'on veut.

En tant que bibliothécaire vous avez une aura, une autorité, tout le monde vous connaît. A Yoff tout le monde connaît Alioune Gueye ou Alassane Faye. Chaque fois que quelqu'un veut prendre une initiative, on lui dit « va voir Alioune, va voir tel, tel », parce que les bibliothécaires sont là pour la communauté. C'est une forme de reconnaissance de la part de la communauté. Parfois, les autorités viennent vous consulter sur des questions importantes, en rapport à l'éducation, à la jeunesse, aux loisirs, alors que vous êtes encore très jeune. »

LES BIBLIOTHEQUES COMMUNAUTAIRES LIRE EN AFRIQUE, ESSAI DE MODELISATION

1. Partir des besoins des lecteurs d'aujourd'hui, au Sénégal et fournir des collections adaptées

Les tout-petits : Partout au Sénégal s'ouvrent de nombreuses classes de pré scolaire, en zone rurale comme en zone urbaine, souvent d'initiatives privées, confessionnelles ou laïques. La plupart du temps, elles ne disposent d'aucun matériel pédagogique pour réaliser leurs animations. La bibliothèque constitue une ressource de choix pour les moniteurs qui peuvent aussi, si les locaux de la bibliothèque et les effectifs des classes le permettent, venir à la bibliothèque et initier ces tout-petits à la fréquentation des livres.

Dès que des classes de préscolaire lui ont été signalées, Lire en Afrique a fait évoluer les collections en les enrichissant de nombre d'albums et d'ouvrages documentaires et pédagogiques destinés à ce public. La formation des bibliothécaires intègre, au niveau des consignes, le partenariat à nouer avec le pré scolaire. En effet, des enfants initiés à la fréquentation des livres dès leur plus jeune âge, envisagent la vie et leur scolarité de façon plus riche.

Les enfants de niveau école élémentaire : Les jeunes de niveau école élémentaire ont d'énormes besoins de lecture pour se familiariser avec la langue française, langue étrangère, mais langue de scolarisation. Les albums illustrés, les premières lectures, les premiers documentaires doivent leur être proposés afin qu'ils commencent à découvrir, de façon ludique, le vocabulaire et la syntaxe mais aussi toute la magie de la fiction et des images. Lire

en Afrique compose ses collections d'environ 50 % d'ouvrages jeunesse destinés particulièrement à cette tranche d'âge des 8 /13 ans, en intégrant des séries de façon à accrocher les jeunes lecteurs (Tom Tom et Nana ou Marion Duval, par exemple).

Les collégiens et lycéens : Lorsque les adolescents de la tranche d'âge 13 20 ans (4ème à terminales) n'ont jamais eu accès à la lecture, ils ne fréquentent la bibliothèque que pour des lectures prescrites dans le cadre de leur scolarité : œuvres au programme, manuels de référence, usuels, documentaires à des fins d'exposé. Selon les statistiques, il s'agit là du public le plus nombreux et leur besoin doit être pris en compte. C'est d'ailleurs le seul usage qui soit d'emblée reconnu par l'ensemble de la communauté : enseignants, parents d'élèves et élèves eux mêmes. Par la suite, une minorité se risquera à emprunter des ouvrages de fiction. En revanche, les élèves de 6ème et de 5ème et ceux qui ont découvert la lecture dès leur plus jeune âge, lisent tout, et certains lisent énormément (plusieurs livres par semaine). Ils lisent la fiction jeunesse, y compris les premières lectures les contes, les albums, les documentaires. Pour les très gros lecteurs (il y en a dans chaque localité) un renouvellement périodique est nécessaire parce qu'ils arrivent rapidement à épuiser l'éventail d'ouvrages disponibles. Il ne faut pas hésiter à sur-représenter les premières lectures, très prisées par les adolescents bien au-delà de l'âge de référence. Mais à la bibliothèque, la liberté est la règle !

Lire en Afrique a introduit dans ses dotations la collection « Adoras », littérature sentimentale, publiée par NEI (Nouvelles Editions Ivoiriennes). Enorme succès qui ne se dément pas. Ces livres ne sont jamais en rayon, toujours empruntés. Les bibliothèques ont reçu des dizaines de nouveaux inscrits, attirés uniquement par ces ouvrages. De fabrication livre de poche, ils sont rapidement usés. Les adolescentes interrogées sur ce que leur apportent ces livres, disent y découvrir leurs droits, parlent de leur découverte du refus du mariage arrangé en citant tel ou tel titre, de la mise en garde bénéfique contre les discours trompeurs de séduction déployés par certains de leurs camarades, etc.

Les étudiants : Hors période universitaire, les étudiants regagnent leur localité et, souvent, fréquentent la bibliothèque comme usagers, mais aussi comme animateurs autour du livre. Ils y organisent, par exemple, des cours de vacances pour les plus jeunes en s'appuyant sur les ressources de la bibliothèque. Lire en Afrique a donc équipé toutes les bibliothèques du réseau en ouvrages pédagogiques du primaire de la collection des classiques africains (utilisés par les écoles catholiques du Sénégal).

Un autre usage de la bibliothèque de proximité est la préparation des concours. Les études universitaires ne débouchent pas toujours sur un emploi. Les anciens étudiants se tournent alors vers la préparation des concours. De même les fonctionnaires, y compris les militaires en cantonnement en Casamance, utilisent les ressources de la bibliothèque pour préparer des concours administratifs. Les rayons des bibliothèques Lire en Afrique comprennent donc des ouvrages de culture générale dédiés à la préparation des concours pour les accompagner. Il en est de même pour les élèves rejetés du système scolaire qui essaient, seuls, de préparer les examens avec les ressources trouvées en bibliothèque, et ils réussissent.

Les enseignants : Lire en Afrique a toujours essayé d'attirer ce public particulier parce qu'il est prescripteur de lecture pour ses élèves. Jusqu'à tout récemment, les enseignants ne fréquentaient pas, ou très peu, les bibliothèques. Il faut le reconnaître, les enseignants sénégalais, dans leur immense majorité, ne lisent pas, et ne connaissent pas les livres. Nous avons alors commencé à doter les bibliothèques d'ouvrages de pédagogie édités par ESF qui correspondent à leur cursus de préparation des concours. En effet, la réforme des

recrutements au Sénégal, sur recommandation de la Banque Mondiale est de recourir à des «volontaires», par centaines, qui, pour être titularisés, doivent réussir un concours. Souvent affectés dans les nouveaux collèges, en zone rurale, ces enseignants débutants affluent dans les bibliothèques et commencent à intégrer dans leur enseignement la fréquentation des bibliothèques.

Les adultes : les adultes, qui ne sont ni enseignants, ni fonctionnaires préparant des concours, fréquentent assez peu la bibliothèque. Cependant Lire en Afrique prévoit pour eux une collection de littérature sentimentale, un panorama de la littérature africaine qui leur permet de lire des ouvrages qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de lire et une collection de documentaires assez conséquente, auxquels s'ajoutent des romans. Les statistiques de fréquentation nous montrent que cette catégorie de population ne franchit pas les 5 % du lectorat.

2. A public cerné, collections adaptées

Les livres doivent être choisis pour répondre aux besoins identifiés, ils doivent être sélectionnés et acquis par achat et non par dons aveugles. Il faut en finir avec les containers de livres déclassés.

Il en est de même des conceptions « modernistes » qui circulent à propos du numérique. Selon le nouveau discours convenu des personnes occupant les postes de pouvoir, la tablette remplacerait avantageusement le livre, surtout en Afrique Au Sénégal, la tablette ne peut être qu'un complément marginal pour les élites citadines et ne concerne pas, pour l'instant, les masses de jeunes scolarisés dans les quartiers populaires, les banlieues et les zones rurales. Ces derniers sont en phase d'acquisition des connaissances de base. La question du jour est à la mise à disposition de livres adaptés pour répondre aux besoins de base de la jeunesse.

3. Mobiliser les ressources locales

Les bibliothèques communautaires, une réponse à la demande sociale en milieu rural.

Le modèle de bibliothèque communautaire rejoint l'optique de bibliothèque 3ème lieu ou espace de lien social, d'échange et de réflexion commune. A la fois, espace de recherche documentaire et de travail, d'ouverture sur le monde et d'appropriation communautaire. Puisque les lecteurs appartiennent à la jeunesse, la bibliothèque doit venir à eux. Le modèle des bibliothèques de proximité s'impose avec une seule infrastructure par localité regroupant l'ensemble des besoins de lecture. Il permet :

- d'optimiser les investissements ;
- de brasser les différentes strates de lecteurs dans un espace vivant et riche en initiative ;
- d'offrir un espace éloigné de l'école, fonctionnant sur le plaisir et non sur la contrainte.

Il s'agit de privilégier un équipement unique, la bibliothèque au cœur du village, ouverte à tous les lecteurs, plutôt que tenter de créer autant de bibliothèques scolaires qu'il y a d'établissements éducatifs. La bibliothèque portée par une communauté d'habitants devient l'objet de cette communauté de pensée.

4. Recourir à la gestion bénévole en équipe en y intégrant les lecteurs

Dans un univers où la ressource financière est rare, le pragmatisme et la débrouillardise sont de mise : pour la lecture aussi. L'engagement volontaire des équipes bénévoles au service du

collectif représente une prise de conscience indéniable par les populations du besoin de structures de lecture publique au sein de la société sénégalaise. La force du bénévole repose sur sa conviction du service qu'il rend à autrui, puis se confirme par sa compétence acquise en formation initiale et continue. Localement, les bibliothèques de proximité peuvent être gérées par des bénévoles à condition qu'ils soient formés et accompagnés. Il est indispensable d'y associer les lecteurs. Ces jeunes vont s'approprier le lieu, faire venir leurs camarades. La bibliothèque va alors devenir un lieu vivant, elle sera beaucoup plus fréquentée que lorsqu'elle est gérée seulement par des adultes.

5. Nouer des partenariats avec les établissements scolaires environnants

La majorité des lecteurs fréquente un établissement scolaire. Il est donc indispensable que la bibliothèque fasse connaître son existence et la richesse de son fonds documentaire aux établissements scolaires du périmètre et aille même jusqu'à s'engager dans des partenariats avec eux. Hélas, nombre de bibliothèques institutionnelles travaillent sans se préoccuper de leur environnement.

6. Former les bibliothécaires, les accompagner et organiser le suivi des performances

Sur la base de l'expérience (expertise) de Lire en Afrique, les compétences nécessaires aux bibliothécaires concernent,

- La maîtrise de la gestion de la bibliothèque, de ses collections, de ses lecteurs selon une méthode tenant compte de leur faible disponibilité (éviter la surcharge de tâches administratives inutiles) ;
- La connaissance des livres. Les bibliothécaires en poste devraient connaître les livres de leur fonds documentaires et les lire pour être à même de les apprécier et de les recommander à leurs lecteurs ;
- La capacité à coopérer avec les établissements scolaires de la localité, souvent démunis en supports écrits, tout en gardant son autonomie de bibliothèque ;
- La capacité à intégrer les jeunes volontaires dans la gestion de la bibliothèque pour en assurer la vitalité et en augmenter l'impact social.

Il est indispensable de les accompagner au moyen de réunions périodiques, de visites de terrain, d'initiatives communes en faveur de la lecture, et d'objectifs à atteindre en matière de couverture des besoins.

LA POLITIQUE DE LECTURE PUBLIQUE DU SENEGAL RESTE A REFONDER

Le Ministère de l'Éducation Nationale ne dispose pas de programme d'envergure de création de BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) dans les établissements scolaires. Si les nouvelles constructions comportent 'un local dédié dénommé bibliothèque, elles n'incluent pas les collections dans les budgets d'investissements. Le local sert alors de magasin de stockage des manuels en période de vacances scolaires. Le ministère de l'Éducation Nationale attribue un budget aux établissements du secondaire, qui leur permet d'acheter les œuvres au programme mais insuffisant pour acquérir d'autres livres.

Le Ministère de la Culture et du Patrimoine dispose d'une structure dédiée : la D.L.L., Direction du Livre et de la Lecture qui a, en responsabilité directe, les bibliothèques régionales, à raison de une par capitale régionale. Depuis le dernier FSP (2001/2007), elle n'est quasiment pas intervenue dans ses bibliothèques régionales (pas de nouvelle dotation

conséquente, ni suivi régulier). Les nouvelles régions, n'ont pas été équipées de bibliothèques dignes de ce nom (200 titres adultes à Kaffrine qui sollicite Lire en Afrique, ainsi que Sedhiou et Kedougou). Ces bibliothèques institutionnelles ne ciblent ni les enfants et les adolescents, ni les scolaires. Leurs collections vieillissantes, souvent issues de dons non ciblés comportent beaucoup de romans adultes qui ne trouvent pas leurs lecteurs. Leurs horaires d'ouverture, calés sur les fonctionnements administratifs ne coïncident pas avec les disponibilités de leur public majoritaire : la jeunesse. Elles ratent leur cible et enregistrent des taux de fréquentation dérisoires.

Les seules politiques soutenues par le ministère de la culture, ces dernières années, ont concerné l'édition avec des budgets annuels conséquents, attribués aux maisons d'édition, qui se sont multipliées, mais RIEN pour la lecture publique. Il semble que le bilan de cette politique, en faveur du secteur commercial, n'ait pas été couronné par un franc succès dans les librairies mais à plutôt été l'occasion d'une certaine gabegie.

En dehors de son propre réseau de bibliothèques régionales, quasi abandonnées, la Direction du Livre et de la Lecture ne se préoccupe aucunement des autres initiatives et n'entretient pas de lien organisé avec les autres bibliothèques, en dehors des C.L.A.C. (Centres de Lecture et d'Action Culturelle de l'O.I.F.).

De nombreuses initiatives privées, à l'origine de bibliothèques, restent isolées faute de coordination.

Les bibliothèques de la Ville de Dakar : Chacun des centres culturels de la Ville de Dakar, prévoyait, en principe, une salle réservée à l'installation d'une bibliothèque. Les six premiers centres, livrés dans les années 90, ont reçu du mobilier adapté et des dotations en ouvrages conséquentes, grâce à la coopération française. Malheureusement jamais renouvelées, ces collections ont finis par disparaître ou devenir totalement obsolètes. Les 13 nouveaux centres culturels livrés en 2004 sont restés désespérément vides. C'est Lire en Afrique qui a fini par en doter une partie en 2008/2009, dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée, en attribuant des collections de 2500 titres à une dizaine d'entre eux, désignés par la Ville de Dakar. Cependant la coordination, si elle existe, à l'organigramme de la ville, n'existe pas sur le terrain. De même, Il ne semble pas y avoir la moindre relation entre la Direction du Livre et la Mairie de Dakar.

De nombreuses bibliothèques ont été créées à l'initiative de **la société civile** : par exemple :

- bibliothèques confessionnelles (Immaculée Conception à Parcelles Assainies, Église luthérienne à Yeumbeul) ;
- bibliothèques gérées par des entreprises privées (exemple : Sococim à Rufisque) ;
- bibliothèques créées dans le cadre de la coopération décentralisée, ou à l'initiative de bonnes volontés ou de travailleurs migrants (exemple Oussouye, Bignona, ...) ;
- réseau des bibliothèques Lire en Afrique qui, en 25 ans est à l'origine de 72 bibliothèques.

Toutes les bibliothèques, à l'exception de celles du Réseau Lire en Afrique, rencontrent les mêmes difficultés :

- compléter et renouveler périodiquement leurs collections, issues le plus souvent de dons ponctuels ;
- former et accompagner les bibliothécaires qui, à de rares exceptions près, n'ont reçu aucune formation ;
- bénéficier d'un suivi et d'un encadrement.

2014 sera t elle l'année de la rupture avec les politiques antérieures

Le Président de la République du Sénégal, dans sa déclaration au conseil des ministres en décembre 2013 a voulu marquer une impulsion nouvelle, en direction de la lecture publique. Pour y répondre, le Ministre de la Culture et du Patrimoine a décidé de promouvoir le « livre lu », en opposition à la précédente orientation qui consacrait toutes les ressources en faveur du « livre produit».

Le Directeur du Livre et de la Lecture annonce un plan de dynamisation de son réseau de bibliothèques régionales et des CLAC en partenariat avec l'O.I.F. Il ne semble pas avoir pour ambition d'élargir son action au delà de ce périmètre de prédilection. L'avenir nous dira si son action est à la hauteur des enjeux de son pays.

ANNEXE : RECOMMANDATIONS

Créer un réseau national

Forts de l'existence d'une structure nationale - la Direction du Livre et de la Lecture – et d'un existant non négligeable, l'heure est venue de s'orienter vers un fonctionnement en réseau, avec la création d'une structure, tête de réseau, pour fédérer et animer les bibliothèques sur l'ensemble du territoire national. L'existence de plusieurs réseaux de bibliothèques au Sénégal permet d'envisager un maillage de bibliothèques, gérées par des bénévoles et mises en réseau autour d'une bibliothèque centrale, gérée par une équipe professionnelle salariée, centre de ressources pour l'approvisionnement et les échanges de document, centre de formation des équipes, espace de réflexion sur la diversification des collections et les évolutions numériques.

Ce mode d'organisation, présent en France à l'échelle régionale après-guerre, puis départementale lors de l'étape deux de la décentralisation, a largement porté ses fruits en plus de 50 ans d'existence et a permis, à partir d'équipes bénévoles isolées dans des communes de taille très diverses à la fin des années cinquante, de proposer à ce jour des réseaux de points lecture organisés autour de bibliothèques intercommunales, elles-mêmes reliées aux médiathèques départementales. Parmi les missions de la structure nationale, on peut citer :

- l'information et le soutien pour les nouveaux projets d'initiatives privées ;
- la constitution des collections initiales et de renouvellements périodiques pour toutes les bibliothèques ;
- la banque de ressources en supports d'animation : expositions et initiatives diverses à faire circuler dans les bibliothèques du réseau ;
- la relation aux collectivités territoriales souhaitant disposer de bibliothèques ;
- l'organisation du suivi annuel des résultats des bibliothèques ;
- l'accompagnement dans le développement de leur professionnalisme, de tous les bibliothécaires en poste qu'ils soient bénévoles ou salariés, qu'ils appartiennent au réseau institutionnel ou au domaine associatif ou d'initiatives privées ;
- La promotion de la lecture par l'organisation d'initiatives périodiques : fête du livre, journée de la science, journée de la francophonie, etc.

Faire des bibliothèques régionales des relais régionaux

Ces bibliothèques régionales peuvent devenir des équipements de référence, qui offrent à la fois les services de proximité pour la population de la capitale régionale, en particulier, et une structure réseau qui relaie la structure nationale et impulse, accompagne, forme et contrôle les bibliothèques associées. Ces bibliothèques régionales pourraient fédérer toutes les bibliothèques de leur périmètre au travers d'une charte de partenariat ouvrant à labélisation pour les bibliothèques partenaires et donnant accès aux dotations en documents et à la formation.

Ce type de structure pourrait entrer en phase test, pour la région de Dakar. La bibliothèque Blaise Senghor pourrait constituer ce point focal pour toutes les bibliothèques de la région de Dakar en fonctionnement et à venir, par la reprise du projet de la centrale des bibliothèques animant un réseau de 46 bibliothèques dans la région de Dakar, projet régional qui va disparaître avec la réforme administrative en cours qui fait disparaître les régions. Un second

site, nous semble être la Casamance avec Ziguinchor et la trentaine de bibliothèques fonctionnant dans les villages de la zone

Assurer la formation initiale et permanente des bibliothécaires en rénovant les contenus

De l'avis des responsables de la lecture, rares sont les bibliothécaires ayant reçu une formation professionnelle dispensée par l'Université, qu'il s'agisse des personnels des bibliothèques régionales, des CLAC, ceux des bibliothèques des centres culturels de la ville de Dakar, du réseau Lire en Afrique et des autres bibliothèques confessionnelles ou associatives. Dans ces conditions, se pose la question de la professionnalisation des bibliothécaires en poste. La réponse passe nécessairement par des formations sur mesure à concevoir.

Le Sénégal dispose d'une école de formation des bibliothécaires située dans l'enceinte de l'université : l'E.B.A.D. Malheureusement le cursus de ces formations ne propose rien sur les contenus des livres en général et rien sur le livre jeunesse en particulier. Si l'étudiant n'est pas lecteur lui même, ne l'a pas été dans son enfance, il peut parfaitement obtenir son diplôme sans connaître les livres. C'est ce que nous avons pu constater. Des trois bibliothécaires diplômés de l'EBAD que nous avons connu dans le réseau Lire en Afrique, aucun n'était lecteur, aucun ne connaissait les livres jeunesse. Pour être bibliothécaire, la maîtrise de certaines techniques n'est pas suffisante, un effort personnel pour se cultiver et connaître les livres de son fonds documentaire est nécessaire. Mais cette connaissance des livres et de la littérature jeunesse doit aussi impérativement intégrer le cursus des formations.

Définir une politique de lecture publique ambitieuse et l'orienter vers la jeunesse

- Orienter les fonds documentaires vers le public des jeunes scolarisés : public qui compose à 90 % les lecteurs qui fréquentent les bibliothèques de lecture publique ; Prévoir une section du livre scolaire et un fonds littérature jeunesse conséquent dans les bibliothèques de lecture publique ;
- Initier des partenariats bibliothèque/établissements scolaires où chacun joue son rôle en portant les jeunes vers la lecture, la connaissance et la réussite scolaire.

Passer du livre donné au livre choisi, par :

- L'affectation de budgets d'acquisition des livres à tous les niveaux : Etat et collectivités territoriales ;
- L'orientation du choix des catégories ou des titres des livres donnés par les organisations et pays étrangers ;
- Le renouvellement régulier des fonds documentaires des bibliothèques .

Diffuser les bonnes pratiques au niveau de chaque bibliothèque

Horaires d'ouverture : veillez à proposer des horaires d'ouverture compatibles avec les heures de disponibilité des lecteurs : la plupart des bibliothèques institutionnelles ouvrent aux heures de bureau quand les lecteurs ne sont pas disponibles et sont fermées le soir et le week end.

Signalétique et promotion de la bibliothèque : Bien souvent, dans les villes, les bibliothèques ne bénéficient d'aucune signalétique externe , ni d'action de promotion.

Partenariat avec les établissements scolaires : l'essentiel du lectorat vient des établissements scolaires du périmètre, il est indispensable d'initier des partenariats avec ces écoles.

Fonds documentaires orientés jeunesse : dans le cas de partenariat avec des étrangers, ne pas hésiter à solliciter des fonds documentaires orientés vers les besoins des lecteurs en ouvrages jeunesse.

Solliciter des budgets d'acquisition des collectivités territoriales

Achevé à Paris le 29 avril 2014

Eliane Lallement – Marie Josèphe Devillers

Lire en Afrique

www.lireenafrique.org